

# Trémoins Info - Décembre 2015

## Ouverture du bar éphémère :

La commune vient de se rendre propriétaire de la dernière licence IV du village, de manière à pouvoir lui conserver une validité, et permettre éventuellement un projet dans le futur. La réglementation en vigueur nous oblige à ouvrir un bar éphémère sur une durée de 3 jours avant le 31/12/2015. Les dates et horaires retenus pour cette ouverture qui aura lieu à La Récré sont les suivants :

- vendredi 18/12/2015 de 18h00 à 23h00,
- samedi 19/12/2015 de 15h00 à 24h00,
- dimanche 20/12/2015 de 11h00 à 18h00.



Venez nombreux pour cette première à Trémoins : ambiance assurée par l'ensemble des bénévoles de l'équipe municipale !

## Projet de Carrière de Semondans :

Le préfet du Doubs vient de signer l'arrêté d'autorisation d'exploitation de la carrière de Semondans, malgré les divers recours déjà déposés. A ce jour, 8 communes se sont opposées formellement à ce projet par un engagement de leurs conseils municipaux respectifs, mais ce sont également 800 riverains qui ont exprimé leur refus de voir leur cadre de vie remis en cause, du fait des nuisances indiscutables qu'ils devraient supporter dès lors que cette carrière sera en exploitation.

En réponse à cette situation, il vous est proposé d'interpeler personnellement le Préfet du Doubs, par l'intermédiaire d'un courrier demandant un recours gracieux. Ce document sera prochainement diffusé dans vos boîtes-aux-lettres par l'association ADOCS. Nous vous remercions d'y réserver un bon accueil en le renvoyant au Préfet et ainsi confirmer votre opposition à ce projet.

De manière à vous expliquer la situation et la marche à suivre dans le détail, l'ADOCS (Association Des Opposants à la Carrière de Semondans) organise une réunion d'information à La Récré :

**vendredi 18/12/2015 à 20h00.**

## Travaux « Cœur de Village » :

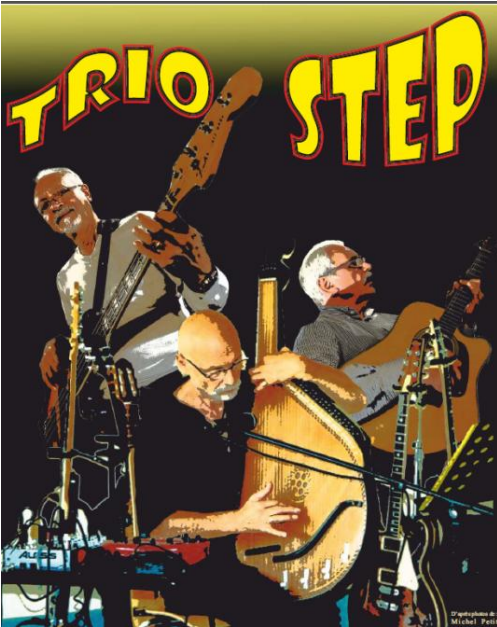
Comme vous avez pu vous en rendre compte, les travaux d'aménagement du centre du village sont commencés depuis quelques semaines. Inévitablement, ces travaux vont provoquer une gêne, avec un parking d'ores et déjà hors service, et des rues qui peuvent momentanément être coupées à la circulation. Nous vous remercions par avance de la patience que vous devrez déployer pendant les prochaines semaines, mais c'est bien le prix à payer pour obtenir d'ici le mois de mars un cœur de village complètement remodelé, fonctionnel, sécurisé et esthétique.

L'ensemble de l'équipe municipale, les élus et le personnel communal, se tient à votre disposition pour vous apporter les informations nécessaires, et prendre en compte vos suggestions pendant cette période de travaux difficiles, voire relayer vos remarques vers le maître d'œuvre, lorsque la gêne due aux travaux peut être minimisée. N'hésitez donc pas à faire appel à nous, de manière raisonnable cependant !

## Fondation du Patrimoine -Fontaine du Coinot :

La souscription ouverte par la Fondation du Patrimoine en association avec la commune reste ouverte en cette fin d'année. Le principe est le suivant : vous faites un don, soit sur internet directement, soit en passant par la mairie, soit encore en renvoyant le formulaire. Cette participation destinée à couvrir une partie des frais engagés pour la rénovation de la fontaine du Coinot vous ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % de la somme versée. De plus, si les dons atteignent 5 % du montant des travaux, la Fondation du Patrimoine abonde vos dons de la même valeur. C'est donc une façon efficace d'améliorer le financement de notre important programme de travaux. Les dons qui seront enregistrés avant le 31/12/2015 permettront une déduction sur vos impôts 2016 : il ne reste donc que quelques jours pour en profiter...





### Décoration du sapin de Noël :

L'association « Les Blanches » organise un moment récréatif réservé aux enfants **samedi 19/12/2015 à 15h00 à La Récré**. Les enfants du village sont en effet invités à apporter une touche personnelle à la décoration de La Récré, notamment le sapin, au moment où débutent les vacances de Noël. Les couleurs cette année tournent autour du rouge, du blanc et de l'argenté. A eux de jouer !

Des surprises en perspective !!!

### Concert « Trio Step » :

Un concert sera donné le **samedi 19/12/2015 à 20h30 à La Récré**. Le Trio Step est déjà bien connu par les habitants du village : 2 de ses membres ont participé à plusieurs reprises à nos soirées estivales : Stéphane à la guitare et aux claviers, Henri à la basse. Ils sont dorénavant accompagnés de Philippe à la guitare (certains l'appellent « Grand Maître », mais c'est dans d'autres circonstances...). L'entrée est gratuite. Venez nombreux !

### Vente de Bois - Affouage :

Nous vous rappelons qu'il est encore possible de réserver du bois de chauffage qui est en cours de façonnage en ce début de saison hivernale (la mise à disposition sera faite au printemps prochain). De même, des lots d'affouage peuvent encore être attribués, mais il faut en faire la demande très rapidement auprès du secrétariat de mairie. Les tarifs 2016 ont été arrêtés lors du dernier conseil : le stère d'affouage est fixé à 8 €, celui de bois façonné à 33 €.

### Vœux du Maire :

La cérémonie traditionnelle des vœux du maire est prévue le **vendredi 8 janvier 2016 à 18h00 à La Récré**. Vous êtes toutes et tous invités à participer à ce moment de partage où nous passons en revue les réalisations de l'année et les programmes à venir. La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié, moment propice aux échanges, et au renforcement des liens de communauté villageoise.



***L'ensemble du Conseil et du personnel municipal***

***vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente fin d'année 2015 !***

***Rendez-vous en 2016 !***

Retrouvez toutes les informations concernant le village sur notre site internet :

**[www.tremoins.com](http://www.tremoins.com)**